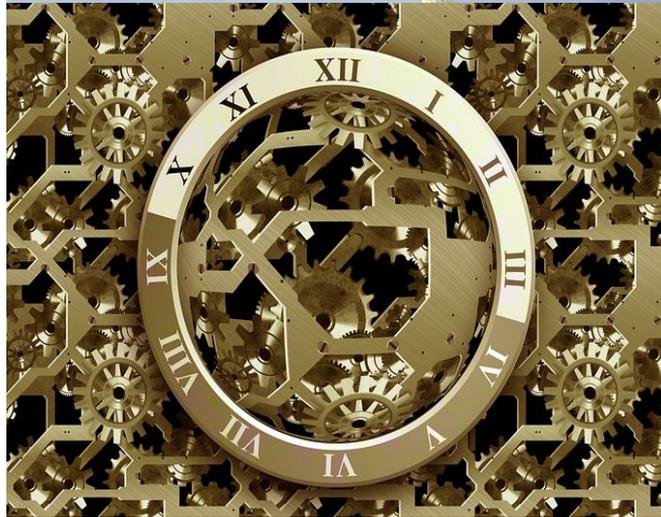


Se former à la pratique de la psychothérapie



Formation Certifiante Institut PSYform'Action

Ile de France et Auvergne - Rhône-Alpes



Apprendre à poser un **DIAGNOSTIC**, Apprendre une **METHODOLOGIE**,
Apprendre un **SAVOIR-FAIRE** et un **SAVOIR-ETRE**



Développer vos compétences thérapeutiques

Dans cette formation, vous apprendrez à acquérir :

un **savoir-faire** : Le centre du travail thérapeutique se fait sur et à partir de la relation patient-thérapeute avec des outils, des techniques de compréhension et de traitement qui ont fait leurs preuves.

un **savoir-être** qui vous permettra d'apporter une aide efficace aux personnes venant vous consulter, et la réputation d'être un professionnel compétent.





Présentation du document

Une formation certifiante.....	p.1
Développer vos compétences thérapeutiques.....	p.2
Les atouts de la formation.....	p.3
Formations proposées.....	p.4
La formation à la pratique de la psychothérapie.....	p.4
Public.....	p.6
Objectifs.....	p.6
Prérequis.....	p.6
Durée.....	p.7
Tarifs.....	p.7
Les étapes du cursus.....	p.7
Niveau 1 : étudiant en psychothérapie.....	p.7
Niveau 2 : technicien en psychothérapie.....	p.8
Niveau 3 : praticien avancé en psychothérapie.....	p.8
Contrôle et supervision.....	p.8
Validations.....	p.9
Inscriptions.....	p.9
Contact	p.10
Le cursus de formation à la pratique de la psychothérapie.....	p.11
Présentation des différentes formations du cursus.....	p.11
La supervision.....	p.12
Le groupe didactique ou panel.....	p.13
Qu'est-ce que c'est que la psychothérapie.....	p.14
Qu'est-ce qu'un psychothérapeute efficace.....	p.15
Votre lieu de formation, votre formatrice.....	p.15
Présentation de l'institut et engagement.....	p.17
Déontologie.....	p.18





LES ATOUTS DE LA FORMATION PSYFORM'ACTION

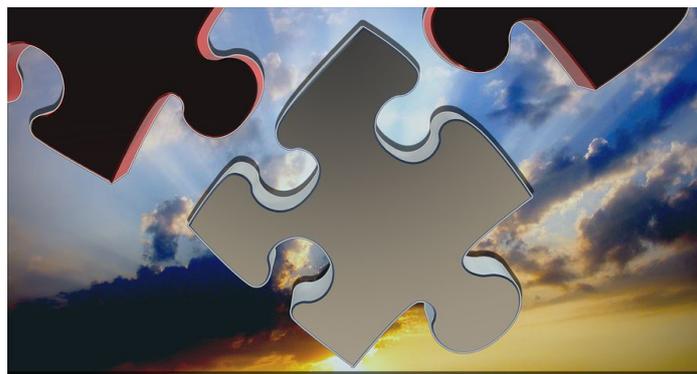
Une formation certifiante

Elle vous permet d'exercer et de **prétendre au titre de psychothérapeute ou de psycho-praticien**, suivant que vous ayez suivi ou non une formation universitaire en psychologie au préalable.



Une formation alliant théorie et pratique

Il vous sera possible de commencer à pratiquer dès le début en vous entraînant à mener des entretiens de relation d'aide, puis par la suite à mener des entretiens thérapeutiques dès que vous avez obtenu l'accord de l'institut.



Une formation permettant d'acquérir un savoir-faire et un savoir être

Outre des techniques efficaces, il vous apprend le **métier** de praticien de la psychothérapie c'est-à-dire à mener un processus de soin de A à Z.





Formations proposées

Psyform'Action vous propose différentes modalités pour vous former :

1. Formation de **Praticien en psychothérapie** :

- Pour les personnes souhaitant exercer la profession en cabinet et valider leur formation.

2. **Modules de spécialisations** :

- Pour les personnes en libéral exerçant la pratique de la psychothérapie et voulant acquérir des connaissances à propos de différents thèmes
- Aux professions médicales, paramédicales et associées pouvant être confrontées à des situations délicates du fait de leur métier.

LA FORMATION A LA PRATIQUE DE LA PSYCHOTHERAPIE

Depuis 2020, le monde a pris un tournant et on ne peut plus ignorer l'impact de l'internet sur notre vie. PSYForm'Action et sa directrice ont choisi de privilégier un type de formation qui mêle :

- Des temps de présentiel et
- Des temps de formation à distance.

Ceci permet différentes choses :

- Un **gain de temps** car vous n'avez pas besoin de perdre votre temps en longs trajets
- Et d'**énergie** de ce fait là
- Mais aussi une flexibilité au niveau de vos **horaires** et de votre **rythme** de travail car c'est vous qui gérez votre emploi du temps : vous pouvez commencer votre formation à n'importe quel moment de l'année et la suivre comme vous voulez quand vous voulez.
- Cependant, vous n'êtes pas **isolé(e)s**. Un suivi pédagogique et de relations élèves-formateurs est mis en place afin que vous puissiez travailler en parfaite coordination avec l'institut. Vous pouvez nous contacter par mail, une réponse vous sera adressée, quitte à organiser un temps par zoom, Skype ou vous téléphonez en direct.
- Un certain nombre de formations sont complétées par des temps de présentiel : ateliers, séminaires de pratiques organisées en Île-de-France ou région Rhône-Alpes.

Aspect théorique :

L'enseignement des cours théoriques et pratiques, se présentant sous la forme de e-learning alliant :

- Un document PDF explicatif accompagnés de cas cliniques, d'observations, de tableaux, d'exercices et de bibliographies et contenant les exercices
- Et des vidéos.





Les modules des différents cours sont conçus pour permettre une progression. Ils sont délivrés dans un ordre chronologique qui permet un entraînement logique de la compréhension et de l'utilisation des concepts abordés. Les thèmes permettent une connaissance approfondie des concepts qui sont utiles pour effectuer le processus de la thérapie du commencement à la fin et permet ainsi de poser un diagnostic et de mener un traitement. Les différents concepts utilisés font appel à différentes théories, aussi bien celle de :

- L'Analyse Transactionnelle,
- De la psychothérapie interactive mettant au centre la relation thérapeute-patient/client
- Les dernières conceptions de la neuro-anatomie
- L'aide à la prise de conscience, au traitement émotionnel, corporel,
- Mais aussi transgénérationnel, culturel et de genre

Un travail de lecture et de recherches personnelles, mais aussi l'élaboration de votre ancienne pratique, vous sera demandé.

À l'issue de chaque module de cours théoriques, vous devez réaliser les exercices et cas pratiques qui vous sont demandés et les envoyer à PSYForm'Action, qui vous les renverra corrigés et annotés afin que vous puissiez progresser vers le module du cours suivant, soit par mail soit par courrier.

Le tarif de correction sera à chaque fois le prix d'une supervision soit 110 €

Chaque module vous demandera environ 15 heures de travail personnel.

Aspect pratique :

Des cours en présentiel, des ateliers de techniques psychothérapeutiques, de mise en situation, des panels ou groupe didactique organisés par PSYForm'Action complètent les modules théoriques proposés.

Public :

Conditions générales :

- Toute personne souhaitant orienter son activité professionnelle vers la pratique de la psychothérapie : Psychologue, médecin.
- Toute personne désireuse de se réorienter vers les métiers de la psychothérapie avec un niveau universitaire.
- Toute personne exerçant dans un premier métier de soins : santé ou le social

Condition personnelle :

- Entreprendre un processus psychothérapeutique personnel en parallèle à la formation.

Objectifs :

Formation à la pratique de la psychothérapie :

Proposer une formation complète afin d'acquérir les fondamentaux de la pratique de la psychothérapie afin de pouvoir exercer celle-ci en libéral avec l'obtention du titre de praticien de la psychothérapie.

La formation complète comprend 3 cycles de 4-5 cours chacun.

Niveau 1 : 4 cours

Niveau 2 : 5 cours

Niveau 3 : 5 cours





Chaque niveau correspond à une année de formation, soit **1200 heures** pour la formation complète. Chaque formé peut adapter la formation au **rythme qui lui convient**.

Options de spécialisation :

Tous les cours de la formation à la pratique de la psychothérapie qui sont proposés dans le cursus de la formation à la psychothérapie peuvent également servir de cours de spécialisation pour des praticiens de la psychothérapie (psychothérapeute, psycho praticien) qui aimerait recevoir une spécialisation dans un des thèmes utilisés. Le tarif de chacun d'eux est indiqué pour chaque cours.

Une inscription écrite sera demandée

Les pré-requis

CRITERES POUR COMMENCER LA FORMATION A LA PRATIQUE DE LA PSYCHOTHERAPIE

- Avoir une réelle motivation pour faire ce métier, c'est-à-dire pouvoir expliciter celles-ci. Le candidat sera reçu en entretien individuel, et devra fournir une lettre de motivation.
- De s'inscrire à la fac de psychologie (ou) d'avoir une licence ou master de psychologie pour un équivalent de trois années universitaires.
- D'être en thérapie ou en analyse
- D'accepter d'avoir des supervisions régulières s'il a déjà une pratique ou dès que la pratique sera entamée
- D'avoir un contrat de formation annuel

- D'avoir un âge minimum pour commencer cette formation : 30 ans où la personne est déjà installée dans sa vie d'adulte et a plus de recul sur ses choix professionnels, et personnels
- D'avoir déjà un premier métier, en règle générale milieu psycho-médico-social
- Que votre candidature était acceptée par PSYForm'Action

CRITERES POUR S'INSTALLER en tant que praticien de la psychothérapie :

- Avoir effectué un travail personnel de psychothérapie
- Avoir de la supervision
- Suivre le cursus de formation théorique et clinique
- Répondre aux critères de la loi
- Prendre un engagement éthique

Durée :

La durée moyenne de la formation est de **3 ans (1 cycle par an)** et peut être échelonnée sur une durée plus courte ou plus longue en fonction des contraintes du formé. Elle correspond à un volume horaire de **1200 heures (théorie + travail personnel sur chaque module)**.

Niveau 1 : les bases de la pratique à la psychothérapie : 300 h

Niveau 2 : Diagnostic & Traitements : 450 h

Niveau 3 : vision longitudinale du fonctionnement de l'individu : 450 h

PSYForm'action Ile de France et Auvergne - Rhône-Alpes

Siret : 535 257 802 000 12 - n° formateur : 84 420 341 442

www.psyformaction.com

Portable : 06 83 31 04 99





Tarifs :

Niveau 1 : 1847€ + corrections des 4 cours soit 110 € x 4 soit 440 €

Niveau 2 : 1847€ + corrections des 5 cours soit 110 € x 4 soit 550 €

Niveau 3 : 2197€ + corrections des 5 cours soit 110 € x 4 soit 550 €

À partir de la deuxième ou troisième année : Possibilité de devenir assistante dans un de mes groupes de thérapies : 199 €/mois.

Pour assister à un de mes groupes et voir comment je travaille, pouvoir poser toutes les questions nécessaires et commencer à exercer la pratique de la psychothérapie sous supervision directe en devenant assistante.

LES ÉTAPES DU CURSUS

Niveau 1 : étudiant en psychothérapie

- Formations demandées dans le cycle : 300 h
- Supervision et/ou accompagnement à l'installation
- Supervision en groupe qui sera en fait un groupe didactique ou un panel

Ce premier niveau s'achève avec :

- Obtention du « feu orange » avec la validation des 5 entretiens demandés dans la formation de la relation d'aide
- Début de la pratique en tant qu'accompagnant à la relation d'aide
- Obtention de la reconnaissance d'étudiant à la pratique de la psychothérapie à PSYForm'action à signature du devis

Niveau 2 : technicien en psychothérapie

- Formations demandées dans le cycle 2 : 450 h
- Supervision (une fois par mois au moins)
- Accompagnement au développement de l'installation

Ce deuxième inaugure :

- Obtention du « feu vert » : début de la pratique professionnelle dès accord du superviseur*
- Obtention de la reconnaissance de technicien de la psychothérapie à l'institut PSYForm'action
- Supervision et/ou développement à l'installation (une fois par mois ou plus suivant nécessité)
- 2 Supervisions en groupe qui seront en fait un groupe didactique ou un panel

*Le titre de technicien de la psychothérapie n'est valable que si la formation se poursuit à l'institut Psyform'action et sous supervision





Niveau 3 : praticien avancé en psychothérapie

- Nombre d'heures demandées dans le cycle 2 : 450 h
- Supervision obligatoire (15 h/an)
- Supervision en groupe qui sera en fait un groupe didactique ou un panel (par zoom ou en présentiel)
- Préparation de la certification

Ce troisième inaugure :

- L'obtention de la reconnaissance de praticien de la psychothérapie à PSYForm'action
- Et la préparation à la certification

Contrôle et supervision.

- L'institut propose aide et soutien pour :
 - Acquérir les connaissances nécessaires à la pratique de la psychothérapie en vous suivant pas à pas dans la formation théorique et la formation pratique dès que celle-ci aura débutée
 - Un accompagnement à l'installation en libéral
 - Et un suivi par la supervision à l'issue de la formation.
- Chaque cours devra être validé par la remise du travail ou la réponse aux questions après chaque cours. La correction valide chaque cours. Chaque cours valide donc l'année. Vous n'êtes pas noté, soit le travail fourni est satisfaisant, soit l'institut vous demandera un complément de travail concomitant à la correction.
- Des séances de supervisions sont proposées aux personnes qui suivent ou ont suivi le cursus de Praticien en psychothérapie ou en dehors de celui-ci à toute personne le nécessitant. Elles portent sur le matériel clinique, les méthodes et techniques utilisées, le diagnostic et le traitement amené les difficultés rencontrées par le praticien : transfert, contre-transfert. Elles peuvent être assurées par Mme Françoise Munoz ou par les autres membres de l'équipe PSYForm'Action en cabinet ou à distance (téléphone, Skype, zoom), requérant une dizaine d'année d'exercice ou plus pour pouvoir effectuer des supervisions.

VALIDATIONS

Chaque formation demandera une validation par exercice à faire, questionnaire à répondre et présentation de situation ou cas et pour certains cours (comme par exemple la relation d'aide ou d'autres un travail pratique ou de mise en situation vous sera demandé).

Après acceptation :

- Le formé reçoit la validation d'étudiant à la pratique de la psychothérapie à l'institut PSYForm'Action
- Après l'approbation de la première année le formé reçoit la validation de technicien à la pratique de la psychothérapie. Cela signifie qu'il a satisfait et validé le niveau 1.
- Après approbation de la deuxième année le formé reçoit la validation de praticien à la pratique de la psychothérapie délivré par l'institut PSYForm'Action tant qu'il est en formation et en supervision à l'institut.



- À la fin de la troisième année l'élève sera en mesure de présenter sa candidature pour l'obtention du titre de psycho praticien (praticien à la pratique de la psychothérapie) pour validation auprès d'un syndicat de la psychothérapie.

Chaque année doit être validée par l'institut PSYForm'Action pour le passage à l'année suivante. Elle doit délivrer également son aval pour la présentation du dossier au syndicat de la psychothérapie.

Dans notre institut vous pouvez progresser à votre rythme, accélérer ou ralentir l'envoi de vos exercices et rythmer vous-même la progression de votre formation.

Vous avez la possibilité d'accélérer, de ralentir ou même d'interrompre votre cycle de formation puis de reprendre lorsque vous le désirez.

L'organisme de formation – PSYForm'Action – et sa directrice, Françoise Munoz, ne pourraient, en aucun cas, être tenus responsable d'un éventuel changement de la législation concernant les métiers de la psychologie, et leur exercice, ni faire l'objet d'une demande de remboursement des sommes réglées.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions **sont acceptées à tout moment de l'année**

Pour la première inscription, vous devez nous adresser :

- 1. La convention d'enseignement signée**
Celle-ci vous sera retournée contresignée par PSYForm'Action
- 2. Le règlement correspondant aux modalités choisies. Si vous désirez être mensualisé, voyez les modalités avec nous.**
- 3. Votre CV et lettre de motivation où vous explicitez également vos objectifs.**

Votre premier cours vous sera adressé dans les 10 jours (fin du délai de rétractation obligatoire).

Toute inscription est validée par signature de la convention, accompagnée d'une photo d'identité et du règlement choisi.

Le tarif annuel est celui indiqué sur chaque descriptif de formation. Il n'y a pas actuellement de frais d'inscription mais les corrections de chaque cours correspondent au montant d'une supervision.

Les paiements échelonnés sont possibles avec une majoration de 20 euros par mois.

Des facilités de paiement sont proposées, selon la formation choisie :

Règlement en 1 fois : 10% de remise accordée hors frais d'inscription.

Règlement en 2 fois : joindre 2 chèques qui seront débités à 1 mois d'intervalle.

Règlement en 3 fois : joindre 3 chèques qui seront débités à 1 mois d'intervalle.

Règlement mensuel : vous avez soit la possibilité de nous régler par chèque ou par virement bancaire, dans ce cas. Nous vous adressons un RIB sur demande.

Les prix indiqués comprennent la formation, l'envoi des modules, le soutien téléphonique avec votre professeur

Contact téléphonique ou par mail avec PSYform'Action

Besoin d'un soutien ou d'une aide, lors de la rédaction de vos exercices ou dans le cours de votre formation : vous en bénéficiez soit par téléphone, soit par mail, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.



Si vous avez une formation initiale en psychologie, un diplôme de Licence en psychologie ou première année de Master en psychologie clinique, vous pourrez bénéficier d'équivalences sur certains de nos modules. (Nous consulter).

Le cursus de formation à la PSYCHOTHÉRAPIE

Ce cursus demande de suivre un certain nombre de formations :

Au cours des années, vous allez totaliser un certain nombre d'heures de formation nécessaire ensuite pour passer une certification. Compter entre trois et quatre ans avant d'avoir la possibilité d'envisager une quelconque certification mais votre pratique va démarrer rapidement sous supervision.

Dans cette formation nous vous suivons pas à pas pour développer vos compétences et vous aider à parfaire les points à améliorer afin de vous soutenir dans la réalisation de votre projet.

Pour toute question, votre formatrice est là pour y répondre.

PRESENTATION DES DIFFERENTES FORMATIONS DU CURSUS

Niveau 1 : les bases de la pratique à la psychothérapie : 300 h

1. Initiation à l'analyse transactionnelle
2. Les premiers entretiens / Le cadre thérapeutique / Les situations d'urgence
3. La relation d'aide
4. Les contrats

Niveau 2 : Diagnostic & Traitements : 450 h

1. Psychopathologie : Diagnostics : les différentes structures psychopathologiques
2. Transfert / contre-transfert
3. Travail avec les émotions, le corps et la pensée
4. Le travail de régression
5. L'interview du P





Niveau 3 : Vision longitudinale de l'individu : 450 h

1. **Thérapie du moi**

- Le fonctionnement du cerveau / Trauma, Stress post-traumatique, Burn-out
- Cycle de la vie/ étapes du deuil /pathologie du deuil
- Le fonctionnement des émotions
- Narcissisme, dépression : L'estime de soi

2. **Transgénérationnel : Diagnostic et traitement**

3. **Périnatal :**

- Désir d'enfant /conception /vie intra-utérine et naissance
- Les étapes du développement
- Stage régressif en piscine

4. **Hommes & femmes**

- Détermination et Appartenance sexuelle
- Le couple : introduction
- La sexualité

5. **Culturel & sociétal**

- Les scénarios culturels
- Le Système de scénario
- Les différentes approches du scénario

*Ce document peut être amené à évoluer dans les années suivant les nécessités.

3. La supervision



La supervision (ou analyse de la pratique) est **une technique** de suivi et de pilotage du travail d'un praticien de la thérapie en apprentissage ou d'un professionnel installé.

Elle concerne **l'acquisition de données et de paramètres** qui permettent d'exercer correctement le métier.
Elle se réfère à une pratique.

La supervision a pour but **d'aider le professionnel à acquérir un raisonnement adéquat, les réflexes appropriés pour effectuer un travail congruent.**

La supervision permet d'apprendre son métier **en évitant de porter préjudice à son client.**





C'est un **lieu de réflexion et de questionnement** qui interroge la pratique pour dépasser les difficultés rencontrées et **faire de ses questions des points forts**.

La supervision n'est pas pour but de contrôler le professionnel mais de lui permettre d'avoir **le soutien d'un pair qui connaît la profession pour développer ses compétences**

La supervision, comme la formation continue, est une nécessité à vie.

4. Le Groupe Didactique ou panel



Le groupe didactique est un groupe de travail. C'est la deuxième technique pour apprendre et perfectionner le métier de professionnel de la psychothérapie.

Il permet le suivi et de pilotage du travail d'un praticien de la thérapie en apprentissage ou d'un professionnel installé. **Nous répondrons aux demandes énoncées par les participants aussi bien d'un point de vue pratique que théorique.**

Ces demandes seront formulées sous forme de contrat pour la journée, et à l'année.

Dans le groupe didactique il y a différents temps :

- **des apports théoriques** par le formateur ou l'un des formés
- de recevoir de la formation sur un point précis de la théorie AT ou recevoir de l'enseignement sur un outil nécessaire à la pratique de la thérapie.
- **des temps pour questionner sa pratique**
- **de la supervision** de l'un ou plusieurs des participants
- **l'abord de questions éthiques ou actuelles sur la pratique** des participants
- **la présentation** de travail personnel par les formés : lecture d'un article ou d'un livre, travailler et présenter un concept d'AT
- **l'élaboration théorique** de temps de pratique
- **de se préparer à la certification**

Le groupe didactique a pour but **d'aider le professionnel à acquérir un raisonnement adéquat, les réflexes appropriés pour faire un travail congruent.**

C'est un **lieu de réflexion et de questionnement** qui interroge la pratique pour dépasser les difficultés rencontrées et **faire de ses questions des points forts**. Le but est de **développer les compétences des participants** et à développer leur pratique professionnelle.

La formation continue, est une nécessité à vie.



QU'EST-CE QUE LA « PSYCHOTHÉRAPIE » ?

1. DÉFINITION



Le dictionnaire Larousse nous donne la définition suivante :

« Toute utilisation de moyens psychologiques pour traiter une maladie mentale, une inadaptation ou un trouble psychosomatique ».

2. TROUVER LE(S) MALAISE(S) DE LA PERSONNE

Ce soin consiste à **AIDER** une personne à prendre conscience de son malaise.

Celui-ci peut être constitué de **résistances** et de **blocages**, résistances qui sont autant de **protections** contre une douleur ou une difficulté initiale par rapport à laquelle l'individu va tenter de lutter.



Mais ces protections vont en même temps **créer des difficultés** qui peuvent être d'ordre personnel, relationnel ou se manifester par des désordres dans la sphère de la santé.

3. UN SOIN :



La psychothérapie est UN SOIN et se différencie ainsi des approches visant le bien-être.

Ce n'est pas un **accompagnement** ni une **intervention de soutien** qui vise l'étayage ni même d'une **éducation psychologique**, encore moins une **réadaptation** qui viserait à aider la personne à composer avec ses symptômes.

Ce n'est pas non plus un **suivi clinique** dont le but est de planifier un plan d'intervention. Ce n'est encore pas du **coaching** qui vise à développer des talents ou capacités de la personne.

La psychothérapie est à différencier aussi de **l'intervention de crise** qui est une intervention immédiate dans une situation de crise.

La psychothérapie est un **processus de soin** allant du **diagnostic** au **traitement** d'une difficulté, d'un problème menant à un **changement en profondeur** chez l'individu.

4. L'IMPORTANCE DE L'ENFANCE

Depuis Freud, Éric Berne et bien d'autres ont mis en avant **l'importance de l'enfance dans la construction de l'individu**. Cette aide passe par le fait de **tisser des liens** entre ce qu'il se passe **aujourd'hui** dans leur vie et ce qu'ils ont vécu dans leur **enfance**. Nul n'ignore **l'impact** de celle-ci dans ce que nous devenons





Qu'est-ce qu'un psychothérapeute efficace ?

C'est celui qui aide ses clients à **avancer et à résoudre leurs problèmes**. Pour cela, il a suivi une formation **sérieuse et poussée**.

Il est important qu'il possède une **méthodologie** pour aider et résoudre les difficultés qu'on lui amène et qu'il différencie processus et techniques dans la thérapie.

La formation de psychologue et la formation de psychothérapeute sont **différentes**.

Les thérapeutes de la pratique de la psychothérapie apprennent à mener **un diagnostic et un plan de traitement**, c'est-à-dire définir la problématique d'une personne et savoir comment aider la personne à dépasser sa difficulté. Ils ne sont pas dommageables et savent mener un processus de soin de A à Z.

Il ne s'agit pas simplement d'un apprentissage théorique mais aussi de l'exercice d'une pratique qui a été régulée par des superviseurs, ainsi que d'une évolution personnelle qui permet la prise en compte de la problématique d'autrui sans projeter la sienne sur la personne qui vient consulter.





PSYForm'action
Institut de formation



Votre lieu de formation, votre formatrice

INSTITUT PSYFORM'ACTION

Formation à la pratique de la psychothérapie
Ile de France et Auvergne - Rhône-Alpes



www.psyformation.com

06 83 31 04 99

cabinetmunoz42@gmail.com

Françoise MUNOZ

Gérante de l'institut PSYForm'action



Françoise MUNOZ

Psychologue diplômée de l'Université de Lyon II

Psychothérapeute, Psycho-praticienne

Certifiée Analyse Transactionnelle

Psychothérapie Intégrative, Brainspotting

Formatrice et Superviseure

Gérante de l'institut PSYform'action

Experte en Développement Personnel

Membre des syndicats psy : FFDP et SNPpsy

Auteure

06 83 31 04 99

En formation permanente

Exerce en libéral depuis 30 ans



PSYForm'action Ile de France et Auvergne - Rhône-Alpes

Siret : 535 257 802 000 12 - n° formateur : 84 420 341 442

www.psyformation.com

Portable : 06 83 31 04 99



PRESENTATION DE L'INSTITUT ET ENGAGEMENTS

PSYForm'action est une école à **taille humaine**. Nous favorisons la proximité. Nos groupes de formations ne vont pas au-delà de 12 personnes. Ce qui permet, la parole, l'écoute et l'accompagnement individuel des stagiaires dans un climat de confiance et de confidentialité.

J'attache un intérêt particulier à cette approche formative, en tant que fondatrice et Directrice de PSYForm'action. Je souhaite que chaque membre de mon équipe soit au plus **près des formés** afin de leur assurer **confort et sécurité** durant toute leur présence dans notre école.

Parce qu'on a, tous, le droit d'aller bien et de se développer, je souhaite que cette école profite au mieux à chacun. Les formés viennent pour partager **la parole, l'apprentissage** mais aussi pour eux-mêmes. Leur croissance est favorisée en respectant **le temps nécessaire à leur évolution**.

Vous ressortirez grandi de cette formation tant en expérience, pratique qu'en enrichissement professionnel et personnel et avec **les compétences nécessaires** à cette belle profession de praticien de la psychothérapie que nous aurons eu le soin de vous aider à faire croître.

Nos engagements :

- École à taille humaine
- Proximité avec nos formés
- Respect du temps de maturation de chacun
- Convivialité
- Okness : égalité dans les relations
- Exigence par rapport à l'action formative et l'acquisition des compétences de nos formés

Parce que tout le monde a le droit de grandir,
de développer ses compétences et de mener à bien ses projets





DEONTOLOGIE

Les métiers et activités en lien avec la psychologie ainsi que la pratique de la psychothérapie demandent le respect d'une stricte déontologie. PSYForm'Action et sa directrice tiennent à un suivi strict de ces règles déontologiques.

Les critères de déontologie.

1. Le respect de la déontologie en vigueur dans les métiers de la psychologie Chartres de Strasbourg et WCP sont nos références. Les métiers de la psychologie requièrent une éthique, une moralité et un sens de la responsabilité. PSYform'Action et les former à la pratique de la psychothérapie s'engage à respecter ce cadre.

2. Indépendance professionnelle et Attitude de Réserve.

PSYform'Action est un organisme de formation appliquant le principe déontologique des métiers de la psychologie, indépendant de toute appartenance politique, religieuse ou sectaire.

3. Confidentialité et l'attitude de réserve

sont de mises envers les formés dans leurs travaux personnels, leurs exercices mais aussi lors des séminaires et stages pratiques. Tous les participants s'engagent à être respectueux vis-à-vis de l'autre avoir une attitude de réserve et sont soumis à la confidentialité lorsqu'ils sont amenés à rencontrer les autres étudiants de l'institut.

4. Processus thérapeutique personnel.

Tout formé volant exercer un métier dans le domaine de la psychothérapie devra passer par un processus psychothérapeutique personnel, complétant sa formation de façon distincte.

Le thérapeute doit avoir fait un travail sur lui-même par une analyse ou une psychothérapie, lui ayant permis de comprendre les mécanismes de sa problématique personnelle, évitant ainsi tous risques de transfert, contre-transfert ou de projections mal contrôlées avec ses patients.

Ce processus reste un des critères fondamentaux, pour la formation de Praticien en Psychothérapie.

PSYForm'Action c'est :

- **Une éthique, des valeurs universelles**
- **Notre éthique se fonde aussi sur des principes philosophiques. Ces principes sont :**
 - Respect*
 - Responsabilisation / Responsabilité*
 - Protection*
 - Engagement dans les relations*
- **Des exigences**
 - Un encadrement par des formateurs formés à un haut niveau et en formation permanente
 - Une évaluation des acquis
 - Une formation contractualisée d'année en année
- **Des objectifs**
 - Des compétences contrôlées par une évaluation continue et un examen final
 - Une formation certifiante
 - Une approche réaliste de la pratique de la psychothérapie à travers les différents courants actuels
 - Un institut à échelle humaine privilégiant la proximité et le suivi des formés
- **Des orientations : ce en quoi nous croyons**
 - Le savoir est source d'avancée pour l'humanité ; nous nous employons à donner un savoir juste et aidant
 - La souffrance de l'être humain peut être vaincue ; le champ de la psychologie et de la pratique de la psychothérapie est une aide à l'épanouissement de l'individu.

Tout individu a le droit de se former, et d'accomplir ses projets et ses rêves.





PSYFORM'ACTION adhère à la **Chartre de Strasbourg**

Déclaration de Strasbourg sur la psychothérapie

En accord avec les buts fixés par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), dans le cadre du décret de non-discrimination que la communauté Européenne (CE) a mis en vigueur et que l'Espace Économique Européen (EEE) a l'intention d'adopter, selon le principe de la libre circulation des personnes et des services,

Les soussignés sont tombés d'accord sur les points suivants

1. La psychothérapie est une discipline spécifique, du domaine des sciences humaines, dont l'exercice représente une profession libre et autonome.
2. La formation psychothérapeutique exige un niveau élevé de qualification théorique et clinique.
3. La diversité des méthodes psychothérapeutiques est garantie.
4. La formation dans une des méthodes psychothérapeutiques doit s'accomplir intégralement et comprend : la théorie, l'expérience sur sa propre personne et la pratique sous supervision. Sont également acquises de vastes notions sur d'autres méthodes.
5. L'accès à la profession est soumis à diverses préparations préliminaires, notamment en sciences humaines et sociales.

Strasbourg, le 21 octobre 1990.

Contresignée à ce jour par les représentants de 41 pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est et soutenue par l'Association Européenne de Psychothérapie (AEP)





PSYFORM'ACTION adhère aussi au WCP pour les personnes en psychothérapie

CHARTRE MONDIALE DU WORLD COUNCIL FOR PSYCHOTHERAPY (WCP) POUR LES PERSONNES EN PSYCHOTHERAPIE



1. Droit à la dignité et au respect

Quelle que soit sa demande ou son état psychique, la personne en psychothérapie a droit au respect, à la dignité et à l'intégrité de sa personne physique et mentale, sans discrimination d'aucune sorte.

2. Droit au libre choix

La personne en psychothérapie a le droit de choisir librement sa méthode et son psychothérapeute et de modifier ce choix, s'il l'estime nécessaire.

3. Droit à l'information

La personne en psychothérapie a le droit de connaître la (ou les) méthode(s) employée(s) par le psychothérapeute, ainsi que sa qualification, sa formation et son affiliation professionnelle.

4. Conditions de la thérapie

Les conditions de la thérapie doivent être précisées avant tout engagement : les modalités (verbale, émotionnelle, corporelle...), la durée et la fréquence des séances, la durée présumée du traitement et ses conditions de prolongation ou d'arrêt, le coût financier (honoraires, prise en charge éventuelle, conditions d'assurance, règlement des séances manquées).

5. Droit à la confidentialité

Le psychothérapeute doit s'engager, auprès de la personne en thérapie, au secret professionnel absolu, concernant tout ce qui lui est confié au cours de la thérapie.

Cette confidentialité est une condition indispensable à la relation thérapeutique.

Elle est limitée par les dispositions légales en vigueur.

6. Engagement déontologique du psychothérapeute

Le praticien est tenu de respecter le code de déontologie de son organisme professionnel de référence. Ce code est communiqué sur simple demande.

Le psychothérapeute est dans l'obligation d'assumer ses responsabilités : il doit s'engager à ne pas utiliser la confiance établie à des fins de manipulation politique, sectaire ou personnelle (dépendance émotionnelle, intérêts économiques, relations sexuelles...).

7. Procédure de doléance

En cas de plainte ou de réclamation, la personne en psychothérapie peut s'adresser à des organismes professionnels de recours ou à la Justice.

Cette Charte est appelée à une diffusion aussi large que possible.

Cette Charte avait été élaborée par la Fédération Française de Psychothérapie (FF2P) à l'occasion de ses États généraux, en 2001. Elle été votée par le WCP, sur proposition de la France, le 14 juillet 2002, lors de l'Assemblée générale de ses membres, réunie pendant le 3e Congrès mondial de Psychothérapie, à Vienne (Autriche) — congrès qui a réuni 4 000 psychothérapeutes de 80 pays de tous les continents.





A votre demande, objectifs, modalités pratiques et contenus
vous seront adressés sur demande à
www.psyformation.com
ou cabinetmunoz42@gmail.com
ou au 06 83 31 04 99

ou en remplissant le formulaire ci-dessous

Demander votre entretien gratuit personnalisé

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INFORMATIONS

Nom & prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal..... Ville :

Email :

Téléphone ou n° de portable :

FORMATION A LA PRATIQUE DE LA PSYCHOTHERAPIE Formation Certifiante

Institut PSYform'Action
Ile de France et Auvergne- Rhône-Alpes

Apprendre à poser un DIAGNOSTIC, Apprendre une METHODOLOGIE,
Apprendre un SAVOIR-FAIRE et un SAVOIR-ETRE

